

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf avril, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 13 avril 2021.*

**PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

**ABSENTS :**

- BERNU Sylvain donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** de SALLIER DUPIN Stéphane

**Délibération n°2021-042**

Membres en exercice : 35 – Présents : 33 - Absents : 2 – Pouvoirs : 2

**AFFAIRES FONCIERES**  
**LA LOGE (MAROUE) - SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS**

ENEDIS sollicite une servitude de passage de réseaux liée au raccordement d'un projet privé, au lieu-dit La Logé à Maroué. Les travaux envisagés concernent les parcelles 142 ZX 137 et 138. Ils consistent en l'établissement d'une canalisation souterraine et ses accessoires dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur de 12 mètres.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la servitude à intervenir avec ENEDIS sur ladite parcelle, propriété communale,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le **26 AVR. 2021**  
Affiché le **26 AVR. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.  
(suivent les signatures)  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **26 AVR. 2021**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor

